

Tu es intéressé.e par une formation en alternance ? Voici la démarche à suivre :

-  1 Vérifier que la formation envisagée est ouverte en alternance.
<https://sciences-technologies.univ-lille.fr/formation-continue-et-alternance/alternance>
-  2 Postuler sur l'application eCandidat.
<https://ecandidat.univ-lille.fr>
-  3 En parallèle, **chercher une entreprise qui accepte d'embaucher un alternant.**
-  4 Une fois l'entreprise trouvée, demander au service des Relations Humaines la liste des missions que l'étudiant peut assurer durant le contrat.
-  5 **Soumettre les missions auprès du directeur des Études de la formation.**
-  6 Si la candidature est retenue et si les missions sont acceptées, le directeur des Etudes en informe le pôle formation tout au long de la vie de la faculté des sciences et technologies (fst-fca@univ-lille.fr).

-  7
-  8
-  9
-  10
-  11
- 

Le pôle formation tout au long de la vie de la faculté des sciences et technologies envoie à l'étudiant une fiche pré-convention accompagnée du programme et du planning.

Ces documents seront à remettre à l'entreprise.

Compléter la fiche pré-convention dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou la fiche RH dans le cadre d'un contrat d'apprentissage (pdf modifiables) avec l'entreprise et la renvoyer au plus vite au pôle formation tout au long de la vie de la faculté des sciences et technologies par mail.

Dès réception de la pré-convention ou de la fiche RH, le pôle formation tout au long de la vie de la faculté des sciences et technologies établit la convention pour les 2 types de contrat et le cerfa uniquement pour l'apprentissage.

Quels documents seront à signer et par qui ?

- **Contrat d'apprentissage** : le CERFA sera signé par l'étudiant, l'entreprise et l'université. La convention sera signée par l'entreprise et l'université.
- **Contrat de professionnalisation** : le CERFA sera signé par l'étudiant et l'entreprise. La convention sera signée par l'entreprise et l'université.

Réaliser 2 inscriptions :

- Une inscription administrative en ligne selon les modalités données sur le site de Ulille durant les dates d'ouverture des inscriptions (de juillet à septembre).
- Une inscription pédagogique : elle se fera lors de la pré-rentrée (date affichée sur le planning).

Contact : fst-fca@univ-lille.fr